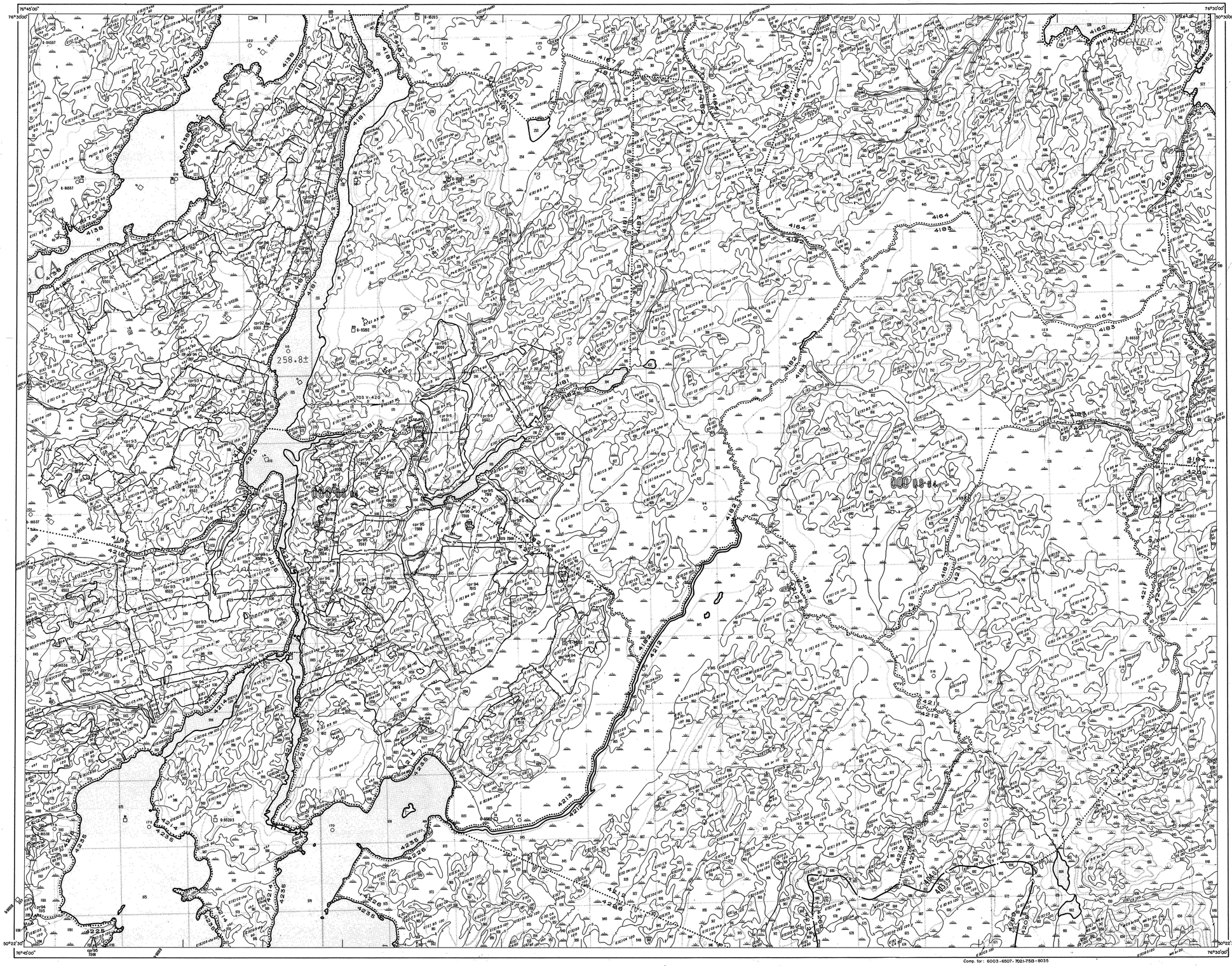

Comp. for : 6003-6507-7021-7513-8035

Ajour : avril 1997

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0.5 1.0 1.5 2.0 2.5 3.0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église, École, Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — (emprise) L.T.E.
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées ..... cp
Coupe avec protection de la régénération ..... cpr
Coupe avec réserves de semenciers ..... cpsr
Coupe progressive d'ensemencement ..... cpe
Coupe par bandes ..... cpb
Coupe à diamètre limite et dépérissement des tiges d'avenir ..... cdd
Coupe de jardinage ..... cj
Sylvicultures partielles (dégagement) ..... sp
Plantation à racines nues ..... pn
Plantation de conteneurs ..... pc
Plantation de boutures ..... pb
Ensemencement ..... ens
Ensemencement naturel ..... ensn
Récolte dans les balsières boisées (abattage libre) ..... rbb

N.B. Ces interventions n'indiquent aucune perturbations et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux : 1 sapin et/ou épinette blanche	R (S)
— — 2 épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)
— — 3 pin blanc et/ou pin rouge	R (Pb)
— — 4 pin rouge	R (Pr)
— — 5 pin gris	R (Pg)
— — 6 thuya (cèdre)	R (Th)
— — 7 pruche	R (Pr)
— — 8 mélèze	R (Me)
— — 9 peuplier	R P
Pessière : (épinette noire et/ou épin. rouge occupent plus de 75% de la pce résineuse)	P (E)
— — 1 thuya (cèdre)	P (Th)
— — 2 pruche	P (Pr)
— — 3 pin blanc et/ou pin rouge	P (Pb)
— — 4 pin rouge	P (Pr)
— — 5 pin gris	P (Pg)
— — 6 sapin et/ou épinette	P (S)
— — (plantation d'épinette blanche)	P (P S)
— — (plantation d'épinette de Norvège)	P (P E)
— — (plantation d'épinette noire)	P (P E)
— — (plantation ...)	P (P ...)
Sapinière : (le sapin et/ou épin. blanche occupent plus de 75% de la pce résineuse)	S (S)
— — 1 thuya (cèdre)	S (Th)
— — 2 épinette noire et/ou épinette rouge	S (E)
— — 3 pin blanc et/ou pin rouge	S (Pb)
— — 4 pin rouge	S (Pr)
— — 5 pruche	S (Pr)
— — 6 mélèze	S (Me)
— — (plantation de sapin baumier)	S (P B)
Pinède à pin blanc :	Pb (Pb)
— — — avec pin rouge	Pb (Pr)
— — — — et/ou rouge (le pin occupent plus de 75% de la pce résineuse)	Pb (Pr)
— — — avec thuya (cèdre)	Pb (C)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pb (E)
— — — avec mélèze	Pb (Me)
— — — avec pin blanc	Pb (Pb)
— — — avec pruche	Pb (Pr)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pb (S)
— — — (plantation)	Pb P
Pinède à pin gris :	Pg (Pg)
— — — le pin gris occupe plus de 75% de la pce résineuse)	Pg (Pg)
— — — avec thuya (cèdre)	Pg (C)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pg (E)
— — — avec pin rouge	Pg (Pr)
— — — avec pin blanc et/ou pin rouge	Pg (Pb)
— — — avec pruche	Pg (Pr)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pg (S)
— — — (plantation)	Pg P
Cédrière : le thuya occupe plus de 75% de la pce résineuse)	C (C)
— — 1 épinette noire et/ou épinette rouge	C (E)
— — 2 mélèze	C (Me)
— — 3 pin blanc et/ou pin rouge	C (Pb)
— — 4 pin rouge	C (Pr)
— — 5 pruche	C (Pr)
— — 6 sapin et/ou épinette blanche	C (S)
— — (plantation de thuya)	C (P C)
Pruchière : (la pruche occupe plus de 75% de la pce résineuse)	Pr (Pr)
— — 1 thuya (cèdre)	Pr (C)
— — 2 épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— — 3 mélèze	Pr (Me)
— — 4 pin blanc et/ou pin rouge	Pr (Pb)
— — 5 pin gris	Pr (Pg)
— — 6 sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)
— — (plantation)	Pr (P ...)
Mélèzin : (le mélèze occupe plus de 75% de la pce résineuse)	Me (Me)
— — 1 thuya (cèdre)	Me (C)
— — 2 épinette noire et/ou épinette rouge	Me (E)
— — 3 pin blanc et/ou rouge	Me (Pb)
— — 4 pin gris	Me (Pg)
— — 5 pruche	Me (Pr)
— — 6 sapin et/ou épinette blanche	Me (S)
— — (plantation de mélèze européen)	Me (P E)
— — (plantation de mélèze japonais)	Me (P J)
— — (plantation de mélèze sibérien)	Me (P S)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

Feuillu d'essences intolérantes avec pin gris	F I Pg	F I Pg (P)
— — — — avec pin blanc	F I Pb	F I Pg (P)
— — — — avec pin rouge	F I Pr	F I Pr (P)
— — — — avec thuya	F I C	F I C (P)
— — — — avec épinette noire	F I E	F I E (P)
— — — — avec sapin	F I S	F I S (P)
Bouleau à bouleau blanc avec pin rouge	BB Pr	BB Pr (P)
— — — — avec épinette noire ou rouge	BB E	BB E (P)
— — — — avec thuya (cèdre)	BB C	BB C (P)
— — — — avec pin blanc	BB Pb	BB Pb (P)
— — — — avec pin rouge	BB Pr	BB Pr (P)
— — — — avec sapin	BB S	BB S (P)
Bouleau à bouleau blanc avec sapin	BB S	BB S (P)
Feuillu d'essences tolérantes avec pin blanc	F T Pb	F T Pb (P)
— — — — avec pin rouge	F T Pr	F T Pr (P)
Peuplerie avec sapin	Pe S	Pe S (P)
— — — avec pin blanc	Pe Pb	Pe Pb (P)
— — — avec pin gris	Pe Pg	Pe Pg (P)
— — — avec pin rouge	Pe Pr	Pe Pr (P)
— — — avec épinette noire ou rouge	Pe E	Pe E (P)
— — — avec résineux	Pe R	Pe R (P)
Frênaie à frêne noir	Fn R	Fn R (P)
Érablière à résineux	Er R	Er R (P)
Mélangés à feuillus tolérants	M FT	M FT (P)
— — — — sur station humide	M FT	M FT (P)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus :	F
— — d'essences intolérantes	F I
— — d'essences tolérantes	F T
— — d'essences tolérantes (plantation)	F T (P)
Bouleau à bouleau blanc et/ou bouleau gris	BB
— — à bouleau jaune	BJ
Peuplerie	Pe
Frênaie :	Fn
— — à bouleau blanc et/ou bouleau gris	F (BB)
— — à bouleau jaune	F (BJ)
— — à peuplier	F (Pe)
— — à feuillus d'essences intolérantes	F (F I)
— — à feuillus d'essences tolérantes	F (F T)
Plantation d'érable à sucre	P (Es)
— — — à bouleau jaune	P (BJ)
— — — à peuplier	P (Pe)
— — — à peuplier hybride	P (Ph)
— — — à tilleul d'amérique	P (Ta)

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec ..... sd
Dénudé et semi-dénudé humide ..... sh
Autoroute I

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.
Pépinière de pin sylvestre

PERTURBATION

Coupe partielle ..... cp
Coupe partielle en bande ..... cpb
Coupe partielle par trouées ..... cpt
Coupe partielle plus épidémie légère ..... cp
Chablis partiel ..... ch
Épidémie légère ..... ep
Brûlé partiel ..... bp

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et épinette blanche vivants: ⊖ 1 à 50 % ⊕ 51 à 99%

ORIGINE

Coupe totale ..... ct
Brûlé ..... br
Brûlis totale ..... ctbr
Épidémie sévère ..... ep
Friche ..... fr
Plantation ..... p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE CLASSES	TIGES DE:	FORÊT ÉTAGÉE CLASSES	
10 (vieux)	0-30 cm	70-100 (vieux)	30-70 (vieux)
30 "	31-90 "	60-30 "	30-60 "
50 "	91-140 "	60-30 "	30-60 "
70 "	141-190 "	60-30 "	30-60 "
90 "	191-240 "	60-30 "	30-60 "
120 "	241 et plus	100-70 "	70-100 "

FORÊT INÉQUIENNE

Jeune inéquienne: Peuplements dominants de feuillus tolérants, majorité des tiges entre 0 et 30 cm; Autres peuplements, majorité des tiges entre 0 et 60 cm.

Vieilleuse inéquienne: Peuplements dominants de feuillus tolérants, majorité des tiges entre 30 et 70 cm; Autres peuplements, majorité des tiges son plus de 60 cm.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ / HAUTEUR	1 (0m-4m)	2 (4m-8m)	3 (8m-12m)	4 (12m-16m)	5 (16m-20m)	6 (20m+)
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	vide
Modérée	31 à 60 %	'
Forte	61 à 90 %	"
Abrupte	91% et plus	'''

N.B. : Les classes de pente sont indiquées sur les routes publiques seulement.

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. : MARS, LV WERGIER & ASS. / SIGNATURE : Jean Meteneier

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR { BUR. D'ING. FOR. : / SIGNATURE :

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S S1 C3 c3 50m G — Stratification, classe de perte, classe d'âge, perturbation, classe de hauteur, densité, origine, sous groupe d'essences, groupement d'essences

P C5 c6 D1 — classe de perte, classe d'âge, densité de l'étagère, origine, classe de hauteur, densité, sous groupe, type de couvert

Carte forestière { Photographie aérienne : 1986 / Année de publication : 1987 / Année de révision :

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative — 8
Unité de gestion — 86
Unité d'aménagement — -2
Unité de sondage — 4
000 08 04
Mode de tenure ou de gestion
Bloc d'aménagement
Concessionnaire ou autres
Bassin hydrographique — 403 05*
Bassin primaire
Bassin secondaire
Unité de gestion privée
Municipalité — 98 400
Division de recensement
Municipalité
Cadastre
Parcelle — 4182*
Région écologique — 12 G
Municipalité régionale de comté

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Divisions territoriales en date du : 1 /11/86
Déclinaison magnétique : 17° ouest
Équidistance des courbes : 10 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

32-K-11 S.E. / S.O.	32-K-10 S.E. / S.O.	32-K-9 S.E. / S.O.
32-K-6 N.E. / S.E. / S.O.	32-K-7 N.E. / N.O. / S.E. / S.O.	32-K-8 N.E. / N.O. / S.E. / S.O.
32-K-3 N.E. / S.E.	32-K-2 N.E. / N.O. / S.E. / S.O.	32-K-1 N.E. / N.O.

32 K/7 N. E.